

NOTICE RELATIVE AU SONDAGE ETAT DE L'OPINION ET INTENTIONS DE VOTE EN BRETAGNE

RÉALISÉE PAR ODOXA POUR LE TELEGRAMME

Première publication sur le site www.odoxa.fr – Vendredi 7 mai 19h

Article 2 :

- ✓ **Organisme ayant réalisé le sondage** : Odoxa
- ✓ **Commanditaire(s)** : Le Télégramme
- ✓ **Nombre de personnes interrogées** : Echantillon représentatif de 1020 habitants de la région Bretagne âgés de 18 ans et plus dont 879 inscrits sur les listes électorales.
- ✓ **Dates de réalisation** : du 21 au 25 avril 2021

Article 3 :

- ✓ Le pourcentage de personnes n'ayant pas répondu à chacune des questions est indiqué sur le rapport de l'enquête disponible sur le site www.odoxa.fr
- ✓ **Gratification** : Gratification sous la forme de points cumulables et dont la valeur s'élève à 0,675 € pour un questionnaire complété.
- ✓ **Redressement** : L'échantillon brut a été redressé sur critères sociodémographiques (sexe, âge, profession de l'interviewé, département et catégorie d'agglomération), vote au 1er et 2ème tours de l'élection présidentielle de 2017 et aux 1er tour et 2nd tours des élections régionales de 2015.

Questions posées

1. Depuis ces dernières années, diriez-vous que la situation dans votre région s'est plutôt améliorée ou plutôt dégradée ?

- Plutôt améliorée
- Plutôt dégradée
- Est restée la même

2. Globalement, diriez-vous que vous êtes très satisfait, assez satisfait, pas très satisfait ou pas satisfait du tout de l'action de Loïg Chesnais-Girard en tant que président de la Région Bretagne ?

- Très satisfait
- Assez satisfait
- Pas très satisfait
- Pas satisfait du tout

3. Et dans chacun des domaines suivants, diriez-vous que l'action de la Région Bretagne depuis 2015 est très satisfaisante, plutôt satisfaisante, plutôt insatisfaisante ou très insatisfaisante ?
Très satisfaisante / Plutôt satisfaisante / Plutôt insatisfaisante / Très insatisfaisante

- La formation professionnelle et l'apprentissage
- Le développement économique et l'aide aux entreprises
- Les transports et les mobilités en Bretagne
- L'agriculture et l'agroalimentaire
- L'aménagement du territoire
- La protection de l'environnement, de la biodiversité et du climat
- L'éducation, les lycées et l'enseignement supérieur
- Le développement du tourisme et la valorisation du patrimoine
- Le sport et la jeunesse

4. A propos de la zone géographique où vous habitez actuellement à l'intérieur de la région Bretagne, avez-vous le sentiment que vous vivez dans un territoire...

Oui, tout à fait / Oui, plutôt / Non, plutôt pas / Non, pas du tout

- Agréable à vivre
- Dynamique économiquement
- Bien desservi par les transports
- Attractif pour l'emploi

5. Pour chacune des personnalités politiques suivantes, diriez-vous que vous en avez une très bonne, une assez bonne, une assez mauvaise, une très mauvaise opinion ou que vous ne la connaissez pas assez pour exprimer votre opinion ?

Très bonne opinion / Assez bonne opinion / Assez mauvaise opinion / Très mauvaise opinion / Vous ne la/le connaissez pas

- Jean-Yves Le Drian
- Valérie Hamon
- Marie-Madeleine Doré-Lucas
- Pierre-Yves Cadalen
- Loïg Chesnais-Girard
- Claire Desmares-Poirrier
- Daniel Cueff
- Thierry Burlot
- Isabelle Le Callennec
- David Cabas
- Gilles Pennelle
- Joannic Martin

6. Les prochaines élections régionales auront lieu en Bretagne les 20 et 27 juin prochain. Etes-vous très intéressé, assez intéressé, pas vraiment intéressé ou pas du tout intéressé par ces élections ?

- Très intéressé
- Assez intéressé
- Pas vraiment intéressé
- Pas du tout intéressé

7. A l'issue des élections régionales de juin 2021 en Bretagne, préférez-vous plutôt la victoire...

- D'une liste de gauche
- D'une liste soutenue par la majorité présidentielle
- D'une liste de droite
- D'une liste du Rassemblement national

8. En ce qui vous concerne, lors de ces élections, voterez-vous plutôt...

- pour sanctionner le président de la République et le gouvernement
- pour soutenir le président de la République et le gouvernement
- en fonction d'enjeux régionaux en priorité

9. Êtes-vous inscrit sur les listes électorales en Bretagne ?

- Oui
- Non

Si oui

10. Le premier tour des élections régionales aura lieu le dimanche 20 juin 2021 en Bretagne

Si le premier tour des élections régionales avait lieu dimanche prochain, est-ce que vous iriez voter ?

- Oui, certainement
- Oui, probablement
- Non, probablement pas
- Non, certainement pas

Si oui

11. Si le premier tour des élections régionales avait lieu dimanche prochain en Bretagne, et que vous aviez le choix entre les listes suivantes, pour laquelle y aurait-il le plus de chances que vous votiez ?

- La liste soutenue par Lutte Ouvrière et conduite par Valérie Hamon
- La liste soutenue par La France Insoumise et conduite par Marie-Madeleine Doré-Lucas et Pierre-Yves Cadalen
- La liste soutenue par le Parti socialiste, le Parti communiste français et le Parti Radical de Gauche et conduite par Loïg Chesnais-Girard
- La liste soutenue par Europe Ecologie Les Verts, Nouvelle Donne, Génération écologie, l'UDB et Bretagne écologie, conduite par Claire Desmares-Poirrier
- La liste écologiste « Bretagne, ma vie » conduite par Daniel Cueff
- La liste soutenue par La République en marche, le Modem, Agir, l'UDI et Territoires de progrès, conduite par Thierry Burlot
- La liste soutenue par Les Républicains, Soyons libres et Le Mouvement de la ruralité, conduite par Isabelle Le Callennec
- La liste soutenue par Debout la France et conduite par David Cabas
- La liste soutenue par le Rassemblement national et conduite par Gilles Pennelle
- La liste soutenue par le Parti breton et conduite par Joannic Martin
- Vous voteriez blanc ou nul
- Vous n'iriez pas voter

Après chaque hypothèse, aux inscrits n'ayant pas répondu ne se prononce pas

12. Etes-vous sûr(e) de votre choix ou pourriez-vous changer d'avis ?

- Vous êtes sûr(e) de votre choix
- Vous pouvez encore changer d'avis

13. Le second tour des élections régionales aura lieu le dimanche 27 juin 2021 en Bretagne

Si le second tour des élections régionales avait lieu dimanche prochain, est-ce que vous iriez voter ?

- Oui, certainement
- Oui, probablement
- Non, probablement pas
- Non, certainement pas

Hypothèse 1

14. Si le second tour des élections régionales avait lieu dimanche prochain en Bretagne, et que vous aviez le choix entre les listes suivantes, pour laquelle y aurait-il le plus de chances que vous votiez ?

- La liste soutenue par Europe Ecologie Les Verts, Nouvelle Donne, Génération écologie, l'UDB et Bretagne écologie, conduite par Claire Desmares-Poirrier
- La liste soutenue par le Parti socialiste, le Parti communiste français et le Parti Radical de Gauche et conduite par Loïg Chesnais-Girard
- La liste soutenue par La République en marche, le Modem, Agir, l'UDI et Territoires de progrès, conduite par Thierry Burlot
- La liste soutenue par Les Républicains, Soyons libres et Le Mouvement de la ruralité, conduite par Isabelle Le Callennec
- La liste soutenue par le Rassemblement national et conduite par Gilles Pennelle
- Vous voteriez blanc ou nul
- Vous n'iriez pas voter

Hypothèse 2

15. Si le second tour des élections régionales avait lieu dimanche prochain en Bretagne, et que vous aviez le choix entre les listes suivantes, pour laquelle y aurait-il le plus de chances que vous votiez ?

- Une liste d'union de la gauche (PS, PCF, EELV) conduite par Loïg Chesnais-Girard
- La liste soutenue par La République en marche, le Modem, Agir, l'UDI et Territoires de progrès, conduite par Thierry Burlot
- La liste soutenue par Les Républicains, Soyons libres et Le Mouvement de la ruralité, conduite par Isabelle Le Callennec
- La liste soutenue par le Rassemblement national et conduite par Gilles Pennelle
- Vous voteriez blanc ou nul
- Vous n'iriez pas voter

Hypothèse 3

16. Si le second tour des élections régionales avait lieu dimanche prochain en Bretagne, et que vous aviez le choix entre les listes suivantes, pour laquelle y aurait-il le plus de chances que vous votiez ?

- La liste soutenue par Europe Ecologie Les Verts, Nouvelle Donne, Génération écologie, l'UDB et Bretagne écologie, conduite par Claire Desmares-Poirrier
- Une liste d'union (PS, PCF, PRG, La République en Marche, Agir, le Modem, UDI, Territoires de Progrès) conduite par Loïg Chesnais-Girard et Thierry Burlot
- La liste soutenue par Les Républicains, Soyons libres et Le Mouvement de la ruralité, conduite par Isabelle Le Callennec
- La liste soutenue par le Rassemblement national et conduite par Gilles Pennelle
- Vous voteriez blanc ou nul
- Vous n'iriez pas voter

Après chaque hypothèse, aux inscrits n'ayant pas répondu ne se prononce pas

17. Etes-vous sûr(e) de votre choix ou pourriez-vous changer d'avis ?

- Vous êtes sûr(e) de votre choix
- Vous pouvez encore changer d'avis

Aux votants

18. En ce qui vous concerne, les thèmes suivants vont-ils compter dans votre décision au moment de voter pour les prochaines élections régionales en Bretagne ?

Ou, beaucoup / Oui, assez / Non

- L'emploi
- La santé
- Le pouvoir d'achat
- La sécurité des biens et des personnes
- La lutte contre le terrorisme
- Le développement économique et l'aide aux entreprises
- L'éducation (lycées et enseignement supérieur)
- La formation, l'apprentissage et l'orientation
- Les transports et les mobilités en Bretagne
- L'agriculture et l'agroalimentaire
- L'attractivité du territoire
- La protection de l'environnement, de la biodiversité et du climat
- Le sport et la jeunesse

Mention : tout sondage est affecté de marges d'erreurs

La marge d'erreur des résultats d'ensemble s'établit, selon le score visé, entre plus ou moins 1,4 et 3,1 points.

Les intentions de vote qui figurent dans ce rapport sont établies auprès des personnes inscrites sur les listes électorales en Bretagne comptant aller voter et ayant exprimé une intention de vote, soit

- *561 individus au premier tour. Avec un effectif de 600 répondants, la marge d'erreur des résultats s'établit, selon le score visé, entre plus ou moins 1,8 et 3,3 points.*
- *530 à 541 individus selon les hypothèses au second tour. Avec un effectif de 500 répondants, la marge d'erreur des résultats s'établit, selon le score visé, entre plus ou moins 1,9 et 3,6 points.*

Précisions sur les marges d'erreur

Chaque sondage présente une incertitude statistique que l'on appelle marge d'erreur. Cette marge d'erreur signifie que le résultat d'un sondage se situe, avec un niveau de confiance de 95%, de part et d'autre de la valeur observée. La marge d'erreur dépend de la taille de l'échantillon ainsi que du pourcentage observé.

Taille de l'Echantillon	Si le pourcentage observé est de ...					
	5% ou 95%	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
800	1,5	2,5	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1 000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2 000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
3000	0,8	1,1	1,4	1,6	1,8	1,8

Lecture du tableau : Dans un échantillon de 1000 personnes, si le pourcentage observé est de 20% la marge d'erreur est égale à 2,5% : le pourcentage réel est donc compris dans l'intervalle [17,5 ; 22,5]. Dans un échantillon approchant 500 personnes (535 personnes se déclarant certaines de voter), si le pourcentage observé est de 20% la marge d'erreur est égale à 3,6% : le pourcentage réel est donc compris dans l'intervalle [16,4 ; 23,6].

Toute personne peut consulter la notice de ce sondage auprès de la commission des sondages.

Structure

	Base non pondérée	% non pondéré	Coefficient Pondération	Base pondérée	% pondéré
Total	1 020	100,0%		1 020	100,0%
Sexe					
Un homme	472	46,3%	1,03	488	47,8%
Une femme	548	53,7%	0,97	532	52,2%
Age					
18-24 ans	106	10,4%	0,93	99	9,7%
25-34 ans	176	17,3%	0,78	137	13,4%
35-49 ans	322	31,6%	0,77	248	24,3%
50-64 ans	301	29,5%	0,85	257	25,2%
65 ans et plus	115	11,3%	2,44	280	27,5%
Profession					
CSP+	157	15,4%	0,84	132	12,9%
Profession intermédiaire	139	13,6%	1,04	145	14,2%
CSP-	373	36,6%	0,81	301	29,5%
Autres / Inactifs	351	34,4%	1,26	443	43,4%
Département					
22 (Côtes-d'Armor)	162	15,9%	1,15	186	18,2%
29 (Finistère)	282	27,6%	1,00	283	27,7%
35 (Ille-et-Vilaine)	367	36,0%	0,87	319	31,3%
56 (Morbihan)	209	20,5%	1,11	233	22,8%
Catégorie d'agglomération					
Rural	368	36,1%	0,86	315	30,9%
Moins de 20 000 hab	306	30,0%	1,02	312	30,6%
De 20 000 à 99 999 hab	134	13,1%	1,45	194	19,0%
100 000 hab et plus	212	20,8%	0,94	199	19,5%